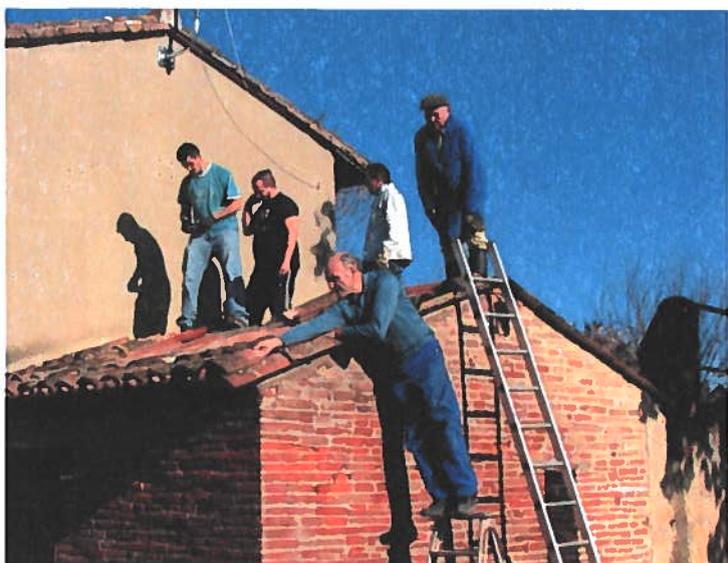


# SAUSSENS



**Bulletin 2019**



# *Les vœux du Maire*

Chers Saussinois,

En ce début d'année 2019, je vous présente mes meilleurs vœux.

Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur et santé et qu'elle permette la réalisation de tous vos projets.

2019 est la dernière année pleine de notre mandat.

Aussi, l'équipe municipale va se consacrer à finaliser les principaux dossiers en cours que sont le PLU, la mise aux normes des toilettes publiques et de l'assainissement des locaux communaux, la déviation et le busage des eaux du village qui ruissellent en milieu de propriété privée.

Je sais pouvoir compter sur l'implication et le soutien des élus pour m'aider à les clôturer. Je les en remercie vivement.

Un grand merci à notre secrétaire pour son engagement au service des administrés.

Mes remerciements vont aussi aux associations qui favorisent le lien social et participent à l'animation de notre village.

Merci à nos commerces, nos entreprises, nos artisans qui contribuent au rayonnement de notre bourg.

Merci à nos agriculteurs qui pérennisent la vie rurale de notre village.

Enfin merci à vous tous qui participez au mieux vivre à Saussens.

Je termine en vous souhaitant une excellente année 2019 en cultivant les moments de bonheur et en traversant le plus paisiblement possible les moments difficiles.

Maryse MOUYSSET

# *Travaux réalisés en 2018*

Au cours de l'année écoulée, les travaux suivants ont été réalisés :

- Des coussins lyonnais ont été installés en entrée et en sortie de village afin de réduire la vitesse du passage des véhicules.
- Changement du photocopieur de la mairie.
- Mise en place d'un défibrillateur sous le préau de la mairie
- Abattage du frêne sur le boulodrome. Le système racinaire de l'arbre causait des dommages aux habitations voisines. De plus le frêne ne respectait pas la distance minimale légale des habitations pour un arbre aux telles proportions (lors des travaux de confortement de la maison de Mme DELORD, il a bien été constaté que les racines s'étaient propagées sous son habitation),
- Pose d'enrobé à froid sur voiries pour combler les nids de poule.

## *Travaux et investissements prévus en 2019*

- La réfection du mur arrière de la salle des fêtes qui présente une fissure importante (la commune ayant été déclarée en état de catastrophe naturelle sécheresse, une déclaration de sinistre a été faite et le rapport d'expertise a été rendu).

Ces travaux initialement prévus en 2018, n'ont pu être réalisés compte tenu du retard pris par l'expert pour la remise de son rapport à notre compagnie d'assurances.

- De nouveaux aménagements pour la sécurisation du centre du village sont à l'étude, et un passage piéton au niveau de l'église est envisagé.
- Des travaux de déviation et de busage des eaux pluviales et assainies vont être réalisés en face du croisement de la RD 826 et de la RD 66 sur les propriétés FONTES/AUBAGNA. Ces travaux débiteront au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.
- Les travaux de mise aux normes de l'assainissement autonome de la mairie ainsi que des toilettes publiques seront entrepris dès que le confortement du mur de la salle des fêtes sera effectué.

## *Plan Local d'Urbanisme*

Les études du PLU sont sur le point d'aboutir. Une réunion publique sera organisée très prochainement. Vous en serez informé par une invitation dans vos boîtes à lettres.

Un registre de concertation est ouvert depuis le début des études pour recueillir vos éventuelles remarques.

# *Journée de Citoyenneté du 17 novembre 2018*

Lors de cette journée, les travaux suivants ont pu être réalisés :

- restauration de la toiture du petit local du boulodrome, évacuation du bois du frêne abattu,
- nettoyage de la salle des fêtes ainsi que son inventaire et celui du dépôt
- nettoyage du local poubelle sur la place du village suite à l'incendie qu'il avait subi quelques jours plus tôt,
- réparation du mât de signalisation de la Fontaine Notre Dame,
- fin de mise en place des plaques de rue.

Nous tenons à remercier vivement tous les participants qui ont permis de ne pas engager de dépenses au niveau communal.

Compte tenu de la faible participation des citoyens à cette manifestation, seuls les travaux jugés urgents ont été entrepris.

Pour les travaux restant, nous prévoyons d'organiser une nouvelle journée ou matinée de citoyenneté.

Nous vous en communiquerons la date en espérant que cette manifestation rencontrera un plus vif succès que la précédente.

## *Remerciements particuliers*

Nous tenons à remercier M. PASTOR de PROXI, pour avoir fait don à la commune de certaines denrées pour le repas de la journée de citoyenneté.

Merci également à la famille Daniel GASPARINI pour le don fait à la mairie de couverts, verres, etc... destinés à la salle des fêtes.

M. FONTES Gabriel a confectionné une plancha pour le comité des fêtes ce dont nous le remercions.

Nos remerciements également à M. et Mme RIEUSSEC qui donnent de leur temps pour que l'église et la fontaine Notre Dame soient accueillantes.

Nous souhaitons aussi remercier M. PLANES Hervé qui a restauré les grilles des regards d'évacuation des eaux situées sur le boulodrome et y a adjoint un grillage pour éviter les engorgements (par les feuilles ou autres).

# ***Communauté de Communes Terres du Lauragais***

## ***Pole de proximité de Caraman***

Communauté de Communes Terres du Lauragais – Site de Caraman – 7, av. du 8 Mai 1945 – 31460  
CARAMAN – Tél : 05.62.18.42.80 - [accueil@terres-du-lauragais.fr](mailto:accueil@terres-du-lauragais.fr) - De 9h à 12h et de 14h à 17h

### ***Services proposés :***

#### ***SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :***

mail : [spanc@terres-du-lauragais.fr](mailto:spanc@terres-du-lauragais.fr)

Toutes les démarches à suivre peuvent être consultées à l'adresse internet suivante : [http://coeur-lauragais.fr/assainissement\\_non\\_collectif.html](http://coeur-lauragais.fr/assainissement_non_collectif.html)

#### ***Permanences urbanisme :***

Le mardi de 9h à 12h15 - [urbanisme@terres-du-lauragais.fr](mailto:urbanisme@terres-du-lauragais.fr)

#### ***Coordination Petite enfance :***

[coordinatrice-pe.caraman@terres-du-lauragais.fr](mailto:coordinatrice-pe.caraman@terres-du-lauragais.fr)

#### ***Permanences sociales :***

MSA (Mutuelle sociale agricole) : Le mardi de 9h à 12h sans RDV et de 14h à 17h sur RDV  
uniquement – Tél : 05 61 10 39 20

CAF Haute-Garonne : Le mercredi de 14h à 17h

#### ***Permanences Espace Info Energie :***

Chaque semaine, des permanences gratuites sont organisées par l'Espace Info Energie dans les communes de Caraman, Revel, Nailloux et Villefranche de Lauragais. Celles-ci sont couplées une fois par mois avec un opérateur pour les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) sur la précarité énergétique, le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées et l'habitat indigne.

Les Espaces Info Energie assurent un **service gratuit, neutre et indépendant** et vous renseignent en **amont de votre projet sur les solutions techniques et financières à mettre en œuvre pour optimiser la rénovation énergétique de votre logement** (aides financières, orientation sur les choix d'isolant et de chauffage, énergie renouvelable, etc...). Cet accompagnement est aussi valable pour la construction de **bâtiments neufs** ainsi que sur le suivi et la maîtrise de vos consommations via la **mise en place d'eco-gestes**.

#### **Jours et lieux de permanences :**

Mercredi matin à Caraman : locaux de la communauté de communes, situés 7 avenue du 8 mai 1945, 31460 CARAMAN.

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter Bruno BEZIER pour l'Espace Info Energie au 05.34.33.48.02 ou [bruno.bezier@cd31.fr](mailto:bruno.bezier@cd31.fr)

**De plus amples informations sont disponibles sur le site de la Communauté de communes Terres du Lauragais : <http://www.terres-du-lauragais.fr>**

# ***Ecole et Centre de Loisirs***

## ***Ecoles :***

Les enfants de la Commune de Saussens sont scolarisés dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) regroupant les Communes de Bourg Saint Bernard, Saussens et Vallesvilles.

De la maternelle au CE2, les enfants sont scolarisés à Bourg St Bernard et du CM1 au CM2 à Vallesvilles.

Les enfants de la Commune de SAUSSENS sont répartis comme suit :

- 14 élèves scolarisés à Bourg Saint-Bernard,
- 4 élèves à l'école de Vallesvilles.

Les collégiens, quant à eux, dépendent depuis septembre 2018, du collège de St Pierre de Lages.

## ***Centre de Loisirs et rythmes scolaires :***

Les prestations du centre de loisirs de Bourg Saint Bernard sont toujours assurées par le « Centre Loisirs Education et Citoyenneté » dont le siège social est basé à Toulouse. Il accueille les enfants de 3 à 12 ans, appartenant au RPI, tous les mercredis de l'année scolaire et durant les vacances à l'exception de Noël et du mois d'Août.

La participation de la Commune de Saussens au fonctionnement du centre de loisirs pour l'année 2018, s'élève à 449 € (cette part vient en complément de la participation des parents).

En ce qui concerne les nouvelles activités périscolaires, de nombreuses activités ont été mises en place à Bourg St Bernard et à Vallesvilles assurées par le Centre Loisirs Education et Citoyenneté. Une grande majorité des enfants y participe et ce service remporte un franc succès.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Communauté de communes a pris la compétence « Enfance-Jeunesse ». De ce fait, le Centre de Loisirs, pour les mercredi après-midi et vacances scolaires, n'est plus géré par la commune de Bourg St Bernard, mais par Terres du Lauragais. La dépense à ce titre fera l'objet d'un transfert de charges à la Communauté de communes.

## ***Construction et aménagement du nouveau centre scolaire à Bourg Saint Bernard :***

La commune de Bourg St Bernard, suite au départ de Gauré du RPI (qui accueillait 2 classes), a décidé d'un projet d'extension et de rénovation du groupe scolaire et a proposé à la commune de Saussens, pour assurer l'accueil futur des enfants de nos deux communes, de contribuer financièrement au projet.

Après étude du budget communal, il s'avère qu'afin de ne pas mettre en péril les investissements déjà engagés et le fonctionnement courant, la commune de Saussens ne peut contribuer financièrement au groupement scolaire qu'à concurrence de 1.500 € par an et ce pour la durée de l'emprunt contracté par la commune de Bourg St Bernard.

Cette somme viendra en complément de celle déjà versée pour les frais de fonctionnement déjà acquittée pour la fréquentation des enfants de Saussens de l'école de Bourg St-Bernard.

# 11 novembre 1918, l'Armistice...

## 11 novembre 2018, le devoir de mémoire

En cette année 2018, nous avons célébré la fin de la première Guerre Mondiale, celle qui devait être la Der des Der...

Pour l'occasion, la municipalité avait organisé une cérémonie au monument aux morts avec un dépôt de gerbe.

Les enseignantes des écoles avaient souhaité associer les enfants des trois communes de Bourg St Bernard, Saussens et Vallesvilles à ces commémorations.

Des lectures de lettres et des chants ont ponctué ce moment de souvenir. Des maquettes de la Grande Guerre, réalisées par les élèves, ont été exposées dans la salle des fêtes, lesquelles ont remporté un vif succès.

Ce fut une parenthèse émouvante et un moment de convivialité appréciés de tous les participants.



# Infos Municipales

## **Secrétariat de Mairie :**

Le secrétariat de la Mairie est assuré par Mme Géraldine DELORD :

Veillez noter les permanences du secrétariat :

- Mardi de 13h30 à 18h30
- Vendredi de 13h30 à 18h30

Tél : 05.61.83.83.47 - Fax : 05.61.24.66.79 - Mail : [mairie.saussens@orange.fr](mailto:mairie.saussens@orange.fr)

**Nous vous rappelons que vous pouvez contacter le secrétariat par e-mail pour vos demandes.**

Le secrétariat de la Mairie peut vous assister dans vos démarches administratives.

## **Grand débat national :**

Un cahier de doléances est à votre disposition aux heures d'ouverture de la mairie. Son contenu sera ensuite transmis à la Mission Grand Débat National.

Depuis le 21/01/2019, vos contributions au Grand Débat National peuvent être directement déposées sur le site : <https://granddebat.fr/>

## **Salle des fêtes :**

Un forfait de 50 € est demandé aux habitants de la commune pour la réservation de la salle des fêtes, et 250 € pour les personnes extérieures.

La salle des fêtes est gratuite pour les associations de Saussens.

## **Bibliothèque :**

La bibliothèque de Bourg St Bernard, située à l'ancienne école de Roques, est ouverte gratuitement aux habitants de Saussens.

Horaires : Le samedi de 10h à 12h ; le reste du temps en téléphonant au 05.61.83.63.75.

## **Collecte des Encombrants :**

Pour la collecte d'encombrants, il convient de contacter directement le SIPOM au 05.62.71.22.83 afin qu'un ramassage soit organisé, dans les 2 mois environ suivant la demande.

**Il est à préciser que la collecte concerne uniquement les objets encombrants et ferreux.**

## **Rejet des effluents épurés au fossé :**

Suite à quelques remarques relatives à la détérioration des tuyaux par le passage de l'épaveuse, il convient de rappeler les précautions à prendre pour les protéger selon les prescriptions techniques du SPANC ci-dessous :

- ...Construction d'un ouvrage de rejet en maçonnerie ou en béton, (conformément aux schémas disponibles en mairie). Cet ouvrage devra respecter le profil du talus des fossés existants et ne pas entraver le libre écoulement des eaux pluviales ;
- L'entretien du fossé (curage, débroussaillage) aux abords immédiats de l'ouvrage, sera assuré régulièrement par le bénéficiaire ;
- Le bénéficiaire sera tenu, à réquisition du gestionnaire de la voirie, de remplacer à ses frais les ouvrages implantés qui s'avèreraient endommagés et entraveraient le libre écoulement des eaux.

## ***Ordures ménagères***

Il est regrettable de constater qu'il y a de plus en plus de déchets sur les bords des routes et fossés (canettes, papiers, plastiques, mouchoirs, lingettes...).

Nous souhaiterions sensibiliser la population à ce sujet afin que notre environnement reste propre et accueillant.

Pour tous renseignements relatifs aux containers individuels, vous pouvez contacter le SIPOM de REVEL au 05.62.71.22.83.

Il existe sur la commune de nombreux points de collecte qui sont exclusivement réservés au dépôt d'ordures ménagères.

**Il est strictement interdit d'y déposer des déchets encombrants de type pneus, meubles, etc., sous peine d'amende. Ces déchets doivent être déposés à la déchetterie.**

### ***Déchetterie :***

La **déchetterie** de Caraman (Route de Cambiac – Tél : 05.61.81.43.79) est gratuite pour les particuliers. Elle est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

## ***Le SIPOM met à disposition des habitants des composteurs individuels***

Le SIPOM propose des composteurs individuels de 340 litres, en plastique recyclé, et le compostage peut également être réalisé en tas.

Vous pouvez réserver votre composteur par l'intermédiaire du site [www.sipom.fr](http://www.sipom.fr), ou par téléphone au SIPOM : 05 62 71 32 96.

Un agent du service animation/communication viendra l'installer avec vous sur rendez-vous. Un suivi sera ensuite assuré une fois par an environ.

Nous remercions par avance tous les habitants qui s'impliquent au quotidien dans la gestion autonome de leurs déchets.

Le compostage est en effet une gestion éco citoyenne de ses déchets de cuisine et de jardin. A l'heure actuelle, la réduction des déchets est un enjeu primordial pour les collectivités locales et leurs administrés.

Les poubelles des français contiennent plus de 35% de déchets de cuisine, c'est-à-dire tous les restes de repas, les fruits et légumes abimés, les épluchures de fruits et légumes et d'autres déchets biodégradables (mouchoirs, essuie-tout, fleurs fanées, ...). Ces déchets organiques représentent une quantité non négligeable de déchets à ne pas mettre dans les ordures ménagères.

Cette gestion de proximité permet de diminuer la quantité des ordures ménagères, de valoriser un déchet biodégradable et de récupérer sur place du compost de bonne qualité.



## ***Service de broyage de végétaux à domicile proposé par le SIPOM :***

**Le broyage permet d'obtenir du paillage de bonne qualité :** les végétaux broyés peuvent être utilisés pour pailler haies et massifs ; une épaisseur de 12 à 15cm est nécessaire pour pouvoir limiter efficacement la pousse des herbes concurrentes et conserver l'humidité. Ils peuvent être également utilisés pour protéger la terre du jardin potager des aléas climatiques (gel, sécheresse, forte pluie, vent... etc)

### **Comment effectuer un bon paillage ?**

- Désherbez votre terrain
- Choisissez le type de paillage
- Epandez le matériel choisi en couche épaisse

Le SIPOM propose **un service de broyage à domicile** avec une convention à signer entre le particulier et le SIPOM. A ce jour : les tarifs sont les suivants :

- Forfait de 40€ : le déplacement, l'installation et 1 heure de broyage avec l'opérateur du SIPOM
- Heure supplémentaire : 20€. Toute heure commencée sera comptabilisée et facturée.

## ***Le verre se trie partout et se recycle à l'infini !***

Tristes constatations du SIPOM de Revel qui assure la collecte du verre sur le territoire : après analyse des ordures ménagères, il y a encore trop de verre dans celles-ci : pots de yaourts en verre, flacon de vernis à ongles, flacon de parfum.. Une bouteille en verre sur trois mises sur le marché s'y trouve.

Une bouteille de 75cl égale 300g de verre. Sur ce territoire, ce sont 330 tonnes de trop dans les ordures et qui pèsent lourd dans la facture. C'est beaucoup trop. Chacun est un premier maillon de la chaîne du recyclage et doit prendre conscience qu'en réalisant rigoureusement le geste de pré-tri, le verre d'emballage sera recyclé à 100% et à l'infini.

Le verre est transformé en calcin, fondu et redonne une pâte de verre. Aussi est-il redit : « *Pensons aux économies d'énergie et à la préservation des ressources naturelles sans oublier les éboueurs pour lesquels la présence de verre dans les poubelles peut être dangereuse* ».

Le SIPOM remercie toutes les personnes qui ont adopté le «geste verre» permettant de collecter plus de 1000 tonnes par an dans les colonnes à verre.

Que peut-on mettre dans les conteneurs à verre ? **Tout le verre d'emballage, bouteilles, flacons, bocaux et pots, flacons de parfum.**

**Si vous souhaitez des éléments complémentaires, n'hésitez pas à contacter le SIPOM au 05.62.71.32.96 ou [www.sipom.fr](http://www.sipom.fr).**

## *Localoccaz.fr*

### *Donner une 2<sup>ème</sup> vie à ses produits*

Une maison à vider, des placards à désencombrer : vous pouvez choisir de donner ou de vendre les objets et matériaux dont vous n'avez plus l'utilité, pour qu'ils trouvent une deuxième vie. Le nouveau site [www.localoccaz.fr](http://www.localoccaz.fr) a été créé pour cela. Le troc, le don ou le marché d'occasion sont de bonnes solutions pour éviter que tout ceci ne finisse en déchèterie. Il est possible de réduire jusqu'à 13 kg les déchets produits par personne et par an. Et surtout, de **faire bénéficier à d'autres de ce dont nous n'avons plus besoin.**

Pour faciliter le don, le partage et la vente d'occasion à petits prix (- de 50 €), Trifyl et environ **400 communes du Tarn, de la Haute Garonne et de l'Hérault**, ont développé la plateforme [localoccaz.fr](http://localoccaz.fr) pour créer un **réseau de partage entre voisins**. Ce réseau intègre également les **acteurs de l'économie sociale et solidaire**, les associations locales de la récupération, de la réutilisation et de la réparation qui peuvent acquérir des objets par ce biais.

Les objets cassés sont également les bienvenus sur localoccaz.fr. Ils peuvent tout autant être donnés ou vendus. Des bricoleurs seront peut-être intéressés, pour l'objet ou pour ses pièces.

## *Faire réparer*

Vous pouvez aussi choisir de faire réparer vos objets pour vous-même. La réparation, aujourd'hui méconnue ou délaissée pâtit de nombreuses idées reçues. Les biens et les équipements sont souvent jetés avant d'avoir été examinés par un artisan réparateur. Pourtant, faire appel au savoir-faire et à la compétence de spécialistes s'avère à la fois moins onéreux et plus respectueux de l'environnement. Ça vaut le coup d'essayer...

Un site internet référence tous les réparateurs d'Occitanie, avec leur localisation et leurs spécialités. Retrouvez les plus proches de chez vous : [www.reparateurs-occitanie.fr](http://www.reparateurs-occitanie.fr)

# *Les Commerces et Entreprises de notre Village*

AB/DC Décoration Carrelage petite maçonnerie  
Mme BAILLEZ Nathalie, Agence ILB, Conseil en Immobilier  
FRANCE AGRI SERVICES, matériel agricole  
LA FERME DES MIRGOUS  
LCB, LAURENT CREATION BOIS  
LES JARDINS DE L'AVENIR  
MISS NY, Foodtruck, snack  
RV AUTO, Mécanique générale  
SARL SUN.MA, Informatique  
SAUSSENS SERVICES – Superette PROXI  
TRANSPORTS SAYSSAC  
VETERINAIRE M. LE FOURNIER FREDERIC

## *Assistantes maternelles agréées :*

Mme Cécile FONTES  
Mme Florence ISART

## *Etat Civil 2018*

### *Bienvenue à :*

Léandre ARRIBAS  
Perrine IZARD

### *Tous nos vœux de bonheur à :*

M. Bernard AUFFRET et Mme Sophie BERNARD

### *Nos plus sincères condoléances aux familles de :*

Mme Michèle BACH, née FOURNES  
M. Joseph DAMINATO  
M. Michel ODIOT

# Infos pratiques

## **Horaires Bus :**

Ligne 81 LE FAGET / TOULOUSE

Direction Toulouse : arrêt Mairie : du lundi au vendredi : 06h34, 7h04, 8h14, 16h59 et 13h54 le mercredi

Direction Le Faget : 13h21 le mercredi et les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h26, 17h21, 18h21 et 19h01

## **Les transports à la demande :**

Ce service est destiné aux habitants du territoire de l'ancienne Communauté de communes Cœur Lauragais, quel que soit l'âge et la situation de chacun. Il permet à chacun de se rendre tous les jeudis matin au marché à CARAMAN. Un minibus de la Société Grand Sud Navettes viendra vous prendre et vous ramènera à votre domicile pour un prix de 1.90 € aller/retour par personne.

Il suffit d'appeler au plus tard la veille au 06.84.52.82.26.

## **Le portage des repas :**

Si vous êtes âgés de plus de 60 ans, handicapés ou malades, vous pouvez bénéficier du portage de repas à domicile. Vous pouvez téléphoner au 05.62.18.42.80 (heures de bureau) ou au 06.30.66.92.55 pour la commande de vos repas (Tarif : 6,40 € par repas livré - [portage.repas@terres-du-lauragais.fr](mailto:portage.repas@terres-du-lauragais.fr))

## **Les crèches à disposition :**

« Les P'tits Cœurs » : Lourman – 31460 MAUREVILLE – Tél : 05.62.16.05.23

« La Ferme des P'tits Bouts » – Lieu-dit « Boulet » -31570 LANTA – Tél : 05.61.46.05.18

« Le Bonheur dans le Pré » – Lieu-dit « Boulet » -31570 LANTA – Tél : 05.62.18.52.05

« Le Jardin au Malices » - 14bis rue Jean Jaurès – 31460 CARAMAN – Tél : 05.62.18.91.10

« Le Manège Enchanté » - Place Fontanilles – 31570 STE FOY D'AIGREFEUILLE –  
Tél : 05.61.83.50.95

## **Le Relais d'Assistantes Maternelles :**

RAM de Maureville : Lieu-dit « Lourman » – 31460 MAUREVILLE – Tél : 05.61.83.33.81

RAM de Ste Foy d'Aigrefeuille : Maison de la Culture et des Loisirs – 5, av. Joseph Huc – 31570 STE FOY D'AIGREFEUILLE – Tél : 05.82.95.55.88

## **La MARPA d'Auriac sur Vendinelle :**

Maison de retraite

MARPA – Route du Vaux – 31460 AURIAC S/ VENDINELLE

Tél : 05.61.20.34.77 - [marpa.auriac@orange.fr](mailto:marpa.auriac@orange.fr)

## **Association « MIEUX VIVRE CHEZ SOI » :**

Le Village – 31460 VENDINE

Tél : 05.62.18.94.77

# **Associations**

## **Les Kangourous 31 Ecole de Danse**

### **Et Terre & Talus**

Le Président et les membres des deux associations vous présentent leurs meilleurs vœux 2019.

Rejoignez une équipe gagnante.

Le Président, Gabriel FONTES

## **Association Gym Fit**

Pour la deuxième année consécutive, l'association Gym Fit'Saussens, est présente dans le village. Nous disposons, pour les cours, de la salle des fêtes et nous en remercions Mme le Maire et son conseil.

Un professeur diplômé assure 2 cours par semaine (Gym, fitness, remise en forme).

Nous possédons un stock important de matériel permettant une grande variété d'activités. De plus, au vu du nombre de licenciés (40), nous avons pu ouvrir un cours supplémentaire de « pilates ».

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année avec des tarifs dégressifs.

Les cours sont mixtes et sans limite d'âge.

Mardi : 19h -20h : Gym, Fitness, Remise en forme

Jeudi : 19h45-20h45 : Gym, Fitness, Remise en forme.

Mardi : 20h-21h : Pilates.

Pour tout renseignement contacter Valérie : 06.33.64.06.61

A très bientôt peut-être

Mrs Gérard MOUYSET et Jean ARBUS, présidents

Mr Pascal FREJUS, trésorier

Mme Céline ARBUS, secrétaire.

## *Comité des Fêtes*

Les membres du Comité des Fêtes et moi même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019, qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir lors de manifestations organisées durant cette nouvelle année et serions heureux de compter de nouveaux membres dans le petit groupe que nous sommes, alors n'hésitez pas à nous rejoindre...

Le Président, Jérôme FONTES

## *Association Notre Dame*

L'ensemble du bureau de l'Association « Notre Dame de Saussens » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

L'année 2019 sera marquée par les travaux de restauration des fresques de l'église, ainsi que certaines statues. Ces restaurations d'un montant avoisinant les 15.000 €, ne sont possibles que grâce au mécénat et aux dons actifs. D'ailleurs, deux statues ont fait l'objet d'un « naming » et il y reste six statues!!! Pour tout renseignement, nous consulter.

N'oubliez pas que tous les dons donnent la possibilité aux donateurs et adhérents de défiscaliser leurs dons et cotisations. (Pour 66% du versement). Vous pouvez télécharger le bulletin d'adhésion sur le site internet [www.notredamedesaussens.fr](http://www.notredamedesaussens.fr).

Vous trouverez aussi sur le site, toutes les informations sur l'Association, le sanctuaire, le secteur paroissial CARAMAN-REVEL ainsi que sur notre commune.

Très BONNE ANNÉE 2019 à vous tous.

La Présidente, Lydie RIEUSSEC

# *Fête de Noël 2018*



*Lors du traditionnel repas de Noël, le Père Noël avait des cadeaux dans sa hotte pour le plus grand bonheur des enfants du village.*



*Le Conseil Municipal est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019*

